

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 26

21^e année • mercredi 27 juin 2018

L'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

DERNIER AVERTISSEMENT!

Les maçons ont défilé en masse samedi à Zurich. Plus de 18 000 travailleurs de la construction ont lancé un signal clair aux entrepreneurs. Ils exigent le maintien de leur retraite à 60 ans et réclament de vraies négociations sur leurs revendications. S'ils ne sont pas entendus, ils sont prêts à faire grève cet automne. **Pages 6-7**

POINT DE MIRE

Une lutte capitale!

Sylviane Herranz

Ils étaient 18 000 dans les rues de Zurich samedi pour dire leur colère. Leur colère face au mépris de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) de ne pas entrer en matière sur leurs revendications légitimes. 18 000, c'est presque un maçon sur quatre. Et ces travailleurs sont prêts à durcir le ton sur les chantiers à l'automne si la SSE persiste dans son refus d'ouvrir un véritable dialogue et de trouver des solutions qui ne péjorent pas les conditions de travail dans la branche. Car ceux qui remettent en cause aujourd'hui la retraite anticipée des maçons, ceux qui leur refusent des hausses de salaire, ceux qui veulent prolonger leurs journées épuisantes, sont ceux

qui s'enrichissent de leur travail et de leur sueur. Ceux qui veulent porter à 62 ans l'âge de la retraite des travailleurs de la construction (des gars qui œuvrent par tous les temps, sous la canicule, dans le grand froid, des journées entières ou même des nuits pour construire nos routes, nos ponts, nos immeubles) sont les mêmes qui les jettent à la rue dès la cinquantaine franchie, pour engager une main d'œuvre flexible, temporaire et aux forces encore vives.

Ces entrepreneurs-là font fi de l'espérance de vie raccourcie et reconnue de ces ouvriers, due à la pénibilité et à la pression des délais. Une pression qui est loin de s'alléger, bien au contraire. Et ces entrepreneurs ont le toupet de publier dans la presse, le jour-même de la grande manifestation des maçons, des encarts publicitaires où ils appellent les syndicats à dialoguer; à dialoguer pour «sauver la retraite anticipée» et pour discuter de «modèles modernes et souples de temps de travail». Or en guise de sauvetage, ils proposent de repousser de deux ans l'âge de départ à la retraite, ou de baisser les rentes de 30%, condamnant ainsi les maçons âgés à renoncer à partir plus tôt ou à quémander l'aide sociale. En matière de temps de travail, c'est aussi le démantèlement que la SSE propose, avec des semaines de 50 heures et une annualisation des horaires. Des conditions modernes? Oui, pour

mieux coller aux réalités d'une exploitation maximale, garante d'un profit maximal...

Cela a été dit à Zurich samedi: ceux qui s'attaquent à la retraite anticipée des maçons s'attaquent à leur dignité. Et s'attaquent à leur vie aussi. Ils refusent de comprendre que les bras qui construisent notre pays sont ceux d'hommes, de maris, de pères, de grands-pères. Ils refusent de comprendre que ces hommes ont droit au respect et à la vie et n'ont pas à être sacrifiés sur l'autel du profit, des larmes, de la sueur et de l'épuisement.

Les maçons se battent avec raison pour leur retraite et l'amélioration de leurs conditions de travail. Quelque 20 000 d'entre eux ont été consultés par Unia. Et 93,1% ont voté en faveur d'une grève à l'automne pour défendre leurs acquis. Une grève qui aura besoin du soutien de tous. Car il en va de l'ensemble des conditions de travail en Suisse. La Convention nationale de la construction est la convention collective phare du pays. Une référence pour tous les corps de métier, que ce soit dans le bâtiment ou dans les autres branches. Un rempart contre la déréglementation et le dumping. Si les maçons remportent ce bras de fer contre les entrepreneurs, c'est l'ensemble des hommes et des femmes travaillant dans ce pays qui en sortiront victorieux. ■

PROFIL



Flor Calfunao Paillalef, en défense de son peuple.

PAGE 2

VENTE

Le personnel d'OVS exige de la reconnaissance.

PAGE 5

GENÈVE

Liberté syndicale en péril dans un EMS.

PAGE 9

HORLOGERIE

Large assemblée à la Vallée de Joux.

PAGE 10

MILITANTE DE NAISSANCE

Flor Calfunao Paillalef vit à Genève depuis 22 ans. Elle est ambassadrice à l'ONU pour le peuple amérindien Mapuche

Aline Andrey

Avant de voir Flor Calfunao Paillalef, on l'entend. Le cliquetis des bijoux de son costume traditionnel rythme ses pas. Chaque partie de son vêtement fait figure d'étendard dans la Genève internationale pour défendre les droits des Mapuches, persécutés et massacrés depuis la colonisation et l'annexion de leur territoire par le Chili et l'Argentine. Son prénom, «fleur» en français, évoque la nature qu'elle porte en elle. Comme en écho à son peuple, les Mapuches, «les gens de la terre» littéralement. Ambassadrice de ce peuple amérindien à l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis 2011, Flor Calfunao Paillalef est arrivée en Suisse en 1996 déjà, mais n'a toujours pas de papiers. «Les autorités veulent me fatiguer et me rendre folle, mais c'est moi qui vais les fatiguer», relève la militante de toujours en souriant. «Je suis venue à Genève pour l'ONU», raconte celle qui s'est occupée d'enfants à son arrivée, au noir, comme tant d'autres latino-américaines. Et qui demande: «A quoi ça sert de m'interdire de travailler, alors que je pourrais être tout à fait autonome?» Une situation paradoxale pour celle qui passe la moitié de la semaine dans l'antre des Nations Unies et qui, en 2008, recevait le prix «Femme exilée, femme engagée» de la Ville de Genève.

UNE MISSION

Les souvenirs de sa militance remontent à sa toute petite enfance. «A l'âge de 2 ans, je savais déjà que je voulais changer les choses. Je crois que je suis née avec cette mission.» Flor Calfunao Paillalef se souvient des soirs où ses parents allaient défendre leur territoire. «Ils me faisaient m'endormir dans la cabane des chiens, car ils craignaient que notre maison ne soit brûlée en leur absence.» Elle relate aussi les insultes essuyées au quotidien – «sales Indiens, alcooliques, barbares, sauvages...» – et raconte avoir appris l'espagnol à coups de bâton et d'évangélisation. «J'ai quitté l'école très jeune. Je ne supportais pas.» «Aujourd'hui encore, on a de bons voisins, dit-elle ironiquement. Des membres de la famille Pinochet, un an-

cien candidat à la présidentielle... Petit à petit, ils grignotent notre terre.» Une terre riche, car les Amérindiens ont su la préserver. «Partout où passe les colons, c'est la désolation», dénonce Flor Calfunao Paillalef. Des forêts riches en biodiversité ont été ainsi rasées pour laisser place à des monocultures de sapins et d'eucalyptus avides en eau. Et des multinationales friandes en matières premières se sont installées. «Le Chili vend les ressources naturelles, l'eau est privatisée et polluée», dénonce la militante mapuche, dont le concept de territoire est radicalement opposé. «Nous appartenons à la terre comme la terre nous appartient. C'est pourquoi nous nous battons pour la restitution de notre territoire ancestral.»

UNE LONGUE HISTOIRE

A Genève, son statut d'observatrice à l'ONU lui a permis la recherche d'informations sur l'histoire juridique des Mapuches et l'existence de traités encore en vigueur. «En 1641, un traité signé avec les colonisateurs espagnols promulguait l'indépendance du peuple mapuche.» Au début du XIX^e siècle, les

«Jusqu'à aujourd'hui, nous sommes réprimés, pillés, emprisonnés, discriminés, stigmatisés, massacrés. Les moyens ont changé, mais le but est le même: prendre le territoire des Mapuches.»

Gouvernements chilien et argentin déclaraient à leur tour leur indépendance de l'Espagne. «A ce moment, il y a eu une guerre d'extermination contre les Mapuches. Le Gouvernement chilien a donné aux colons européens – notamment les Français, les Allemands et les Suisses – nos meilleures terres, et nous a déportés sur les terres les moins fertiles où certains mourraient de faim. C'est depuis ce moment que les Mapuches n'ont cessé de se battre. Jusqu'à aujourd'hui, nous sommes réprimés, pillés, emprisonnés, discriminés,

stigmatisés, massacrés. Les moyens ont changé, mais le but est le même: prendre le territoire des Mapuches.» Pour Flor Calfunao Paillalef, le respect du pacte de Quilin de 1641 ou encore du traité de 1825 – dans lequel le Chili reconnaît les frontières du pacte – pourrait faire avancer la situation. Si elle rêve de retourner dans son pays, elle sent que sa mission est ici. «Je viens d'une famille qui connaît l'emprisonnement, la disparition, la mort... Les Gouvernements se succèdent, mais rien ne change pour nous. La loi antiterroriste qui date des années Pinochet est encore appliquée aux Mapuches et à ceux qui les soutiennent. La torture

existe toujours. Les policiers tirent avec des balles en caoutchouc sur les jeunes militants, les enfants, les anciens. Mon neveu a reçu 40 balles dans la jambe; un enfant de 15 ans Brandon Hernández Huentecol, 150 balles dans le dos!»

UNE CULTURE VIVANTE

Le Gouvernement chilien a été l'un des derniers Etats d'Amérique du Sud à ratifier l'article 169 de l'Organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux, alors que 1,7 million de Mapuches vivent sur ses terres. «Mais le Gouvernement continue à ne pas respecter nos droits», tonne Flor Calfunao Paillalef. «Notre

langue est vivante, notre culture aussi. On ne demande pas l'indépendance, mais la restitution de nos terres usurpées, afin de pouvoir vivre en harmonie avec la nature.» Une écologie concrète donc, où la spiritualité est au cœur des pratiques. «Un arbre n'est pas moins que nous, un animal non plus. Notre vision est large, ce qui nous a permis de préserver notre environnement. Et c'est nous qu'on traite de sauvages ou de terroristes? La résistance, ce n'est pas du terrorisme!» Mais Flor Calfunao Paillalef ne perd ni son sourire ni espoir. «On nous a tout volé, mais aussi notre peur! Je sais qu'un jour nous gagnerons.» ■



Flor Calfunao Paillalef, au service de son peuple



DE BIAIS

Christophe Gallaz

CETTE VILLE OÙ DANSENT LE FOOTBALL ET LES JARDINS

Mes amis, vous avez ces temps-ci la Coupe du monde de football 2018, 21^e édition de la compétition organisée par la FIFA, qui réunit les trente-deux meilleures sélections nationales en Russie. Et vous avez partout ces jours-ci, je veux dire autour du solstice d'été, la présentation au public d'innombrables jardins botaniques en Suisse – à Meyrin, par exemple, Porrentruy, Bâle, Genève ou Lausanne. Et vous avez d'ailleurs tout autant partout, de Romanshorn à Brissago si ce n'est d'Ardon à Delémont, des horticulteurs ou des paysagistes amateurs affairés sur leurs petits lopins d'humus pour y sarcler la bette ou la mélisse officinale. Il n'y a rien de comparable entre le sport et le végétal, dirait-on, et pourtant l'un et l'autre sont une réponse chimérique au même désir émanant de nos villes. Le jardin en ville, c'est le désir que la mémoire des temps originels revienne s'établir au cœur du

temps contemporain détaché du passé. Et le football en ville, c'est le désir que l'expérience de l'enfance aimant le jeu gratuit revienne investir l'univers mécanisé des adultes en état d'agression mutuelle permanente. Le jardin en ville, c'est le désir que les cycles du temps originel reviennent modeler le temps contemporain fracassé par la vitesse. Et le football en ville, c'est le désir que les pratiques de l'artisanat collectif reviennent visiter les mécanismes de production concurrentielle qui muent chacun de nos congénères en adversaires à terrasser. Le jardin en ville, c'est le désir que les notions de la naissance et de la mort consubstantielle au recommencement de la vie reviennent au cœur des interdits contemporains frappant les phénomènes de l'usure, de la fatigue, du découragement, de l'hésitation, de la dégradation et du vieillissement. Et le football en ville, c'est le désir qu'une cohérence d'action, de temps

et d'espace conformes à l'échelle humaine revienne marquer nos actions pulvérisées, de notre temps figé par l'urgence, et de notre espace dilaté jusqu'aux dimensions de la planète. Le jardin en ville, c'est le désir qu'un paysage de tracés souples revienne s'établir en diagonale des décors urbains criblés de rues rectilignes, de fenêtres quadrangulaires et de panneaux pictogrammés. Et le football en ville, c'est le désir que le mouvement accompli salué sur les gradins du stade revienne animer nos labeurs quotidiens obscurs, anonymes et souvent méprisés. Le jardin en ville, c'est le désir que le béton gris des décors urbains s'effondre en humus tendre et tiède où marcher à pieds nus. Et le football en ville, c'est le désir de nous amuser sur les prés d'autrefois, qui étaient verts au regard et sentaient la feuille écrasée. Le jardin en ville, c'est le désir que les langages de la brise et du vent dans les

autistes que nous sommes fatalement devenus en notre qualité de salariés encadrés, de consommateurs formatés, de chômeurs exclus, de tourmentés solitaires ou de marginaux biodégradés. Le jardin en ville, c'est le désir que les processus de la fructification reviennent visiter les processus professionnels contemporains où l'on ne perçoit guère les fins ultimes de sa propre action, ni l'intérêt général qu'elle sert. Et le football en ville, c'est le désir que le mouvement accompli salué sur les gradins du stade revienne animer nos labeurs quotidiens obscurs, anonymes et souvent méprisés. Le jardin en ville, c'est le désir que le béton gris des décors urbains s'effondre en humus tendre et tiède où marcher à pieds nus. Et le football en ville, c'est le désir de nous amuser sur les prés d'autrefois, qui étaient verts au regard et sentaient la feuille écrasée. Le jardin en ville, c'est le désir que les langages de la brise et du vent dans les

feuillages déplient nos langages assasinsés par l'utilitarisme anglomanique du secteur tertiaire de pointe ou de la consommation publicitarisée. Et le football en ville, c'est le désir que l'aptitude ancestrale de notre espèce à se constituer en groupes favorables à la compréhension mutuelle instantanée de leurs membres, revienne construire le brouhaha médiatique abracadabrant, la rumeur confuse au ras du trottoir, et la révérence moutonnaire aux stars qui s'évaporent elles-mêmes aux confins de la nullité. Ainsi de suite. Or la Coupe du monde de football 2018 s'achèvera le 15 juillet prochain, et les jardins s'ensommeilleront dans vingt semaines environ. Après quoi bonne chance, mes amis. Ne vous inquiétez pas à l'excès, pourtant. Il y aura du football et des jardins pour vous l'année prochaine, ou dans deux ans, ou dans cinq, ou dans dix. La ville est un conte de fées et la vie tout autant. ■

1400 CHEMINOTS DANS LA RUE POUR LEUR CCT

Aux quatre coins du pays, le personnel des CFF a manifesté sa colère face aux attaques de la direction

Vivian Bologna

Article tiré de contact.sev

Quelque 1400 cheminots et cheminotes sont descendus dans la rue lundi 18 juin pour montrer leur attachement à leur Convention collective de travail (CCT). En Suisse romande, ils étaient 500 entre Genève et Lausanne. Ailleurs, le succès était aussi de mise avec 300 personnes à Olten, 350 à Zurich ou encore 150 à Berne. Le message envoyé à la direction des CFF

est clair. Pas question de faire des économies sur le dos du personnel. Une mobilisation placée sous le signe de l'offensive: «Le recul social ne se négocie pas, il se combat. Les cheminots mobilisés pour une bonne CCT.» Tel était le point principal adressé à la direction des CFF. «La direction nous dit que le personnel coûte trop cher et qu'il a trop de vacances.» Le président du SEV (Syndicat du personnel des transports), Giorgio Tuti, a posé le décor à Zurich devant 350 personnes qui

saluent la combativité du SEV dans ces négociations.

Le propos de Giorgio Tuti intervient alors que le CEO des CFF, Andreas Meyer, est inatteignable, en congé sabbatique. Deux mois offerts par l'entreprise. Un congé qui passe mal chez le personnel, alors que la direction veut sucrer une semaine de vacances aux employés dès 60 ans. Pour illustrer ce décalage, des ballons ont été lâchés avec des cartes postales «dont le message arrivera peut-être chez le CEO des CFF», a-t-on ironisé au sein des membres du SEV.

La communication des CFF se veut rassurante: la protection contre le licenciement ne serait pas touchée pour les métiers de monopole. Et pourtant, faut-il rappeler que seuls ceux et celles qui ont

quinze ans d'entreprise et des niveaux d'exigences A à E seraient encore protégés par les desseins patronaux? «Autrement dit, mécanos, agents de train, régulateurs du trafic ou le personnel de la vente pourraient être licenciés pour raisons économiques», rappelle le secrétaire syndical René Zürcher.

A Lausanne, les quelque 400 participants ont assuré qu'ils ne lâcheraient rien, accompagnés pour l'occasion de la conseillère aux Etats vaudoise Géraldine Savary qui a appelé au respect du personnel. La suite? Elle dépend de l'avancée des négociations, qui se poursuivaient ces 26 et 27 juin. ■



Des cheminots à l'offensive, déterminés à sauver leurs acquis.

OBJECTIF DE LA DIRECTION DES CFF: LE DÉMANTÈLEMENT DE LA CCT

Non contente de mener une large restructuration qui conduira à la perte de centaines d'emplois (1400 avec le programme Rail/ Fit 20/30 et 800 chez CFF Cargo), la direction des CFF a posé, en début d'année, ses revendications pour le renouvellement de la Convention collective. Un programme de démantèlement et d'économies en six points:

- Affaiblissement de la protection contre le licenciement, garantie depuis la transformation en 1999 de l'ancienne régie fédérale en société anonyme.
- Suppression de la semaine supplémentaire de vacances pour les salariés dès 60 ans.
- Suppression des garanties salariales introduites en 2011 pour compenser la dévalorisation des professions manuelles du fait de la direction.
- Suppression des allocations régionales.
- Suppression de la garantie d'avoir 115 jours libres par année.
- Réduction des primes d'ancienneté.

Face à ça, le personnel répond qu'il défendra sa convention «bec et ongles», et a défini ses propres revendications. Outre le maintien des garanties salariales et de la protection contre le licenciement, il demande: une meilleure progression des salaires, notamment pour les jeunes, une meilleure protection en raison des nouvelles formes de travail liées à la numérisation, et une meilleure conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle. Débutées en janvier, les négociations se poursuivent. Elles ont été prolongées jusqu'à fin mars 2019, repoussant ainsi de trois mois la durée de la CCT. ■ L'ES

«C'est un désastre»

General Electric a confirmé la suppression de 1200 postes de travail en Suisse. Unia demande une nouvelle fois aux autorités d'en tirer les leçons

Sonya Mermoud

«C'est un désastre! Il faut penser à toutes ces personnes qui perdent leur travail. Mais aussi à la débâcle de la place industrielle suisse.» Responsable de la branche de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) à Unia, Manuel Wyss ne cache pas son amertume à la suite de la confirmation, le 15 juin dernier, de la suppression de 1200 postes à General Electric. Le géant américain – qui a prévu de liquider 12 000 postes de travail au plan mondial – n'est en effet entré que partiellement en matière sur les alternatives des commissions du personnel. Epaulées par les syndicats, celles-ci avaient fait différentes propositions espérant atténuer le nombre de licenciements. Au terme d'une procédure de consultation qui a duré plusieurs mois, l'entreprise a maintenu sa décision. Les sites argoviens de Baden, Birr et Oberentfelden se verront respectivement amputés de 920, 230 et 50 places de travail. «Le groupe parle d'environ 700 licenciements mais biffe beaucoup plus de postes via des "départs volontaires" et des retraites anticipées. Il a tout de même été possible de réduire les projets de démantèle-

ment initiaux et de sauver quelque 200 places», note encore Manuel Wyss, tout en déplorant une restructuration clairement motivée par la volonté d'optimiser les profits à court terme pour les actionnaires. De son côté, General Electric se justifie par une estimation très pessimiste de l'évolution du marché. Argument qualifié de douteux par le syndicat...

RECONVERSION MANQUÉE

Si la branche connaît une pression sur les prix et une concurrence accrue, en particulier chinoise, Manuel Wyss évoque surtout une «décision stratégique». Non sans aussi relever que l'entreprise a raté, par le passé, sa reconversion écologique et le tournant énergétique, faisant payer les pots cassés aux employés. «Le groupe se prive maintenant de la base nécessaire pour être à l'avenir concurrentiel dans le secteur de l'électricité. Il va perdre beaucoup de savoir-faire. Une situation dangereuse.» Un commentaire que le responsable d'Unia temporeuse tout de même. «La société va transférer les activités du site d'Oberentfelden à Birr, où toute la production sera concentrée, et investir 40 millions de dollars. Un signe positif. Mais on ne peut être sûr de rien...»



Manuel Wyss dénonce une restructuration clairement motivée par la volonté d'optimiser les profits et l'inaction du gouvernement.

Pour le collaborateur d'Unia, la suppression de 1200 postes, alors que 900 avaient déjà passé à la trappe à la mi-janvier 2016, aurait peut-être aussi pu être évitée ou atténuée si le Conseil fédéral s'était engagé dans le domaine, et plus précisément le ministre de l'Economie, Johann Schneider-Ammann. «Déjà lors du rachat d'Alstom par General Electric, Unia avait prévenu que, sans une politique industrielle volontariste, des emplois seraient menacés. Nous avions raison, mais rien n'a été fait. Aucun engagement contraignant n'a été demandé à General Electric pour assurer la production en Suisse. La politique est donc en partie responsable de la débâcle de la place industrielle.» Et Manuel Wyss de préciser que différents pays de l'Union européenne agissent, de leur côté, dans cette direction. «L'ex-président français François Hollande avait, par exemple, soutenu le rachat à la condition que l'entreprise crée un millier de postes de travail.»

RECTIFIER LE TIR

Pour Manuel Wyss, il ne s'agit pas de se montrer nationalistes mais de protéger des emplois. Une motion dans ce sens a été déposée par le conseiller national Corrado Pardini intitulée «Instituer une entité chargée de mettre en place un développement industriel et respectueux du développement durable». Cette dernière demande la création d'une instance chargée d'autoriser ou non les reprises et les fusions d'entreprises dans lesquelles sont investis des capitaux étrangers sous la forme d'une participation. «Elle devrait analyser en profondeur les risques et les avantages de telles opérations afin de prévenir les menaces de désindustrialisation, licenciements collectifs, fermetures, externalisations, etc.» Après le rejet de la motion par le Conseil fédéral, le Parlement a maintenant, estime Unia, l'occasion de tirer les leçons du cas de General Electric et de rectifier le tir. ■

BRÈVE

FRIBOURG: NON À L'EXPULSION DE REQUÉRANTS ÉTHIopiENS ET ÉRYTHRÉENS

Quelque 400 personnes se sont rassemblées le mercredi 20 juin à Fribourg à l'appel de la coordin'action Fribourg-Solidaire. Elles ont dénoncé les menaces d'expulsion planant sur des requérants d'asile déboutés de l'aide d'urgence, originaires d'Éthiopie et d'Erythrée et vivant dans le canton depuis des années. Ces opposants aux régimes en place «sont aujourd'hui menacés d'expulsion vers des pays connus pour leurs violations des droits de l'homme. Leur intégrité, voire leur vie, sont en danger», indique Fribourg-Solidaire dans un communiqué.

Les manifestants se sont adressés au Conseil d'Etat pour qu'il refuse d'expulser ces hommes et ces femmes, et qu'il appuie une demande de régularisation auprès du Secrétariat d'Etat à la migration à Berne. Ils sollicitent également le Grand Conseil pour qu'il leur accorde les droits sociaux élémentaires, garantis par la Charte internationale des droits de l'homme de l'ONU, soit le droit à un logement, à un travail, à la formation et à un revenu digne.

Les manifestants, qui ont interpellé tout particulièrement les conseillers d'Etat Maurice Ropraz, directeur de la Sécurité et justice, Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des affaires sociales, se sont aussi engagés à poursuivre leur lutte «jusqu'à ce que ces revendications soient exaucées», note la coordin'action. Elle fait état également de nombreux témoignages de solidarité ayant ponctué la manifestation, dont celui de la conseillère nationale socialiste Valérie Piller Carrard. L'Union syndicale fribourgeoise fait partie de la coordin'action Fribourg-Solidaire aux côtés des organisations suivantes: Appel d'elles, Collectif Poya Solidaire, Droit de rester, Jeunesse socialiste, Jeunes POP, Les Verts, Parti chrétien social, Parti socialiste fribourgeois et Solidarités Fribourg. ■ SH

**Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60**

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
2015	- 0.5	- 0.8	- 0.9	- 1.1	- 1.2	- 1.0	- 1.3	- 1.4	- 1.4	- 1.4	- 1.4	- 1.3
2016	- 1.3	- 0.8	- 0.9	- 0.4	- 0.4	- 0.4	- 0.2	- 0.1	- 0.2	- 0.2	- 0.3	0.0
2017	0.8	0.9	0.4	0.4	0.5	0.2	0.3	0.5	0.7	0.5	0.2	0.8
2018	0.7	0.6	0.8	0.8	1.0							

LE PERSONNEL D'OVS EXIGE DE LA RECONNAISSANCE

Les salariés soutenus par Unia ont fait part de leurs revendications à court et moyen terme à leur direction. Des actions simultanées sont prévues dans les boutiques du pays

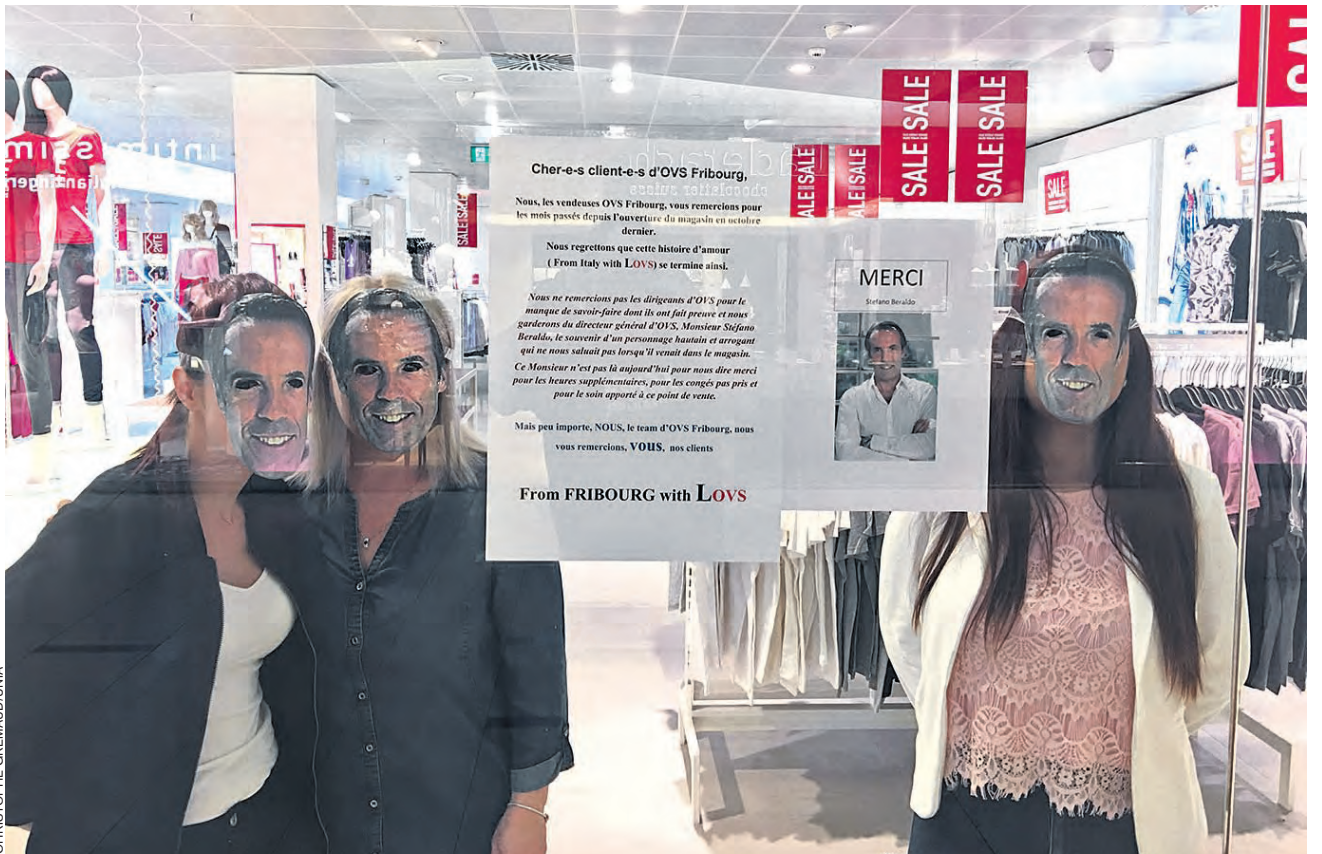
Manon Todesco

La procédure de consultation chez OVS a pris fin le 20 juin. La direction a refusé la prolongation jusqu'au 8 juillet demandée par les employés. Toutefois, leur accompagnement se poursuit dans le cadre du licenciement collectif annoncé le 4 juin dernier. Près de 200 d'entre eux, de toute la Suisse, ont mandaté Unia pour défendre leurs intérêts. Après plusieurs séances dans les régions pour aider les salariés à élaborer des remarques, des demandes et des propositions durant cette procédure de consultation, un courrier a été adressé à la direction. Il comporte deux volets, à savoir des mesures urgentes et un plan social. Dans les grandes lignes, les premières demandant qu'on facilite leurs recherches d'un nouvel emploi, que les jours de vacances demandés soient octroyés et que la Loi sur le travail et la protection de la santé des travailleurs soient respectées. Pour l'heure, selon Unia, la direction d'OVS impose des conditions de travail insoutenables dans des locaux où la climatisation a été coupée, avec du personnel insuffisant, des charges trop lourdes et un manque de matériel. Les vendeurs travaillent sans instruction ni planification claire. «Les employés sont épuisés, rapporte Arnaud Bouverat, membre de la direc-

tion du tertiaire au syndicat Unia. Pendant ces liquidations, ils sont soumis à un rythme de travail infernal lors desquelles les ventes sont décuplées mais le personnel reste inchangé. Quant aux fermetures des succursales, elles sont annoncées 48 heures à l'avance par téléphone. Les managers ne prennent même pas la peine de venir au magasin. Les vendeuses ont l'impression d'être prises pour de la marchandise. Le manque de reconnaissance de la part de la direction est total.»

INDEMNISATIONS

En parallèle, un plan social a été suggéré par les travailleurs. Celui-ci comprend une indemnité allant de un à cinq mois de salaire qui varie selon l'âge, l'ancienneté et le nombre d'enfants à charge. Un soutien particulier aux femmes enceintes est aussi prévu. Des mesures de remplacement sont également revendiquées, telles que la création d'un job center pendant huit mois dans les trois langues nationales, un programme de validation des acquis pour les employés sans CFC et la libération immédiate de l'obligation de travailler en cas de nouvel emploi. Unia exige d'OVS qu'il traite ses employés avec respect et considération. «Ils ont tout donné pendant des mois pour faire tourner une entreprise gérée de manière catastrophique, rappelle un communiqué du syndicat.



Portant des masques à l'effigie du directeur général d'OVS, les vendeuses de la succursale de Fribourg ont fustigé un patron «arrogant», qui ne les saluait pas lorsqu'il passait au magasin. Elles ont aussi profité de leur action pour remercier les clients de l'enseigne.

Les employés n'ont pas à payer pour les erreurs stratégiques du management. Une telle légèreté est indigne d'une société aux ambitions internationales. C'est maintenant à OVS de prendre ses responsabilités et d'atténuer les conséquences de la débâcle qu'elle a créée.»

ACTIONS À PRÉVOIR

Le 19 juin, les vendeuses d'OVS Fribourg ont organisé une action spontanée pour protester contre la fermeture

de leur succursale (photo). Revêtant un masque à l'effigie de Stefano Beraldo, directeur général d'OVS, «personnage hautain et arrogant», elles ont tenu à remercier leurs clients pour ces quelques mois d'aventure après la re-

prise du magasin Vögele. D'autres actions pourraient avoir lieu ces prochains jours dans les différentes régions pour dénoncer la façon dont sont traités les employés. ■

Stop à la déréglementation de la Loi sur le travail!

Les initiatives Graber et Sutter-Keller seront mises en consultation en août. Elles visent à favoriser la flexibilité de certains salariés, en autorisant par exemple des journées de travail de 12 heures...

Sylviane Herranz

Malgré l'opposition résolue d'une vaste coalition syndicale et professionnelle, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats persiste et signe dans sa volonté de flexibiliser les horaires de travail. Le 19 juin, elle donnait, en deuxième lecture et avec une large majorité, son feu vert à la mise en œuvre des initiatives parlementaires Graber et Sutter-Keller. Avec son initiative, Konrad Graber, conseiller aux Etats PDC de Lucerne, souhaite soustraire aux dispositions légales concernant la durée du travail, le travail de nuit et celui du dimanche tous les «travailleurs exerçant une fonction dirigeante et les spécialistes disposant d'une autonomie comparable» s'ils sont actifs dans une entreprise du secteur des services et s'ils y consentent. En clair, ces salariés pourraient être amenés à travailler jusqu'à 12 heures par jour, la nuit, le week-end

sans aucune protection. L'initiative prévoit aussi que d'autres branches de l'économie puissent être soustraites à la durée maximale de travail hebdomadaire, cela sur décision du Conseil fédéral procédant par voie d'ordonnance. La durée de repos est elle aussi attaquée passant, sous certaines conditions, de 11 heures à 8 heures. Conseil-lère aux Etats libérale-radical de Saint-Gall, Karin Keller-Sutter demande pour sa part que la saisie du temps de travail ne soit pas obligatoire «pour les salariés exerçant une fonction dirigeante et pour les spécialistes occupant une position similaire qui disposent d'une grande autonomie dans l'organisation de leur travail». Une déréglementation pouvant toucher jusqu'à 40% des employés, selon l'interprétation qui sera faite de ces catégories de salariés.

LA POINTE DE L'ICEBERG...

Ces dérégulations ne sont qu'un début, avertissent l'Union syndicale suisse (USS), Travail Suisse, Unia, Syna et l'As-

sociation suisse des médecins assistants et chefs de cliniques (Asmac) qui estiment que les initiatives acceptées ne sont que «la pointe de l'iceberg». D'autres interventions parlementaires sont en attente. Elles «ont pour objectif de saper encore plus le droit suisse du travail», relèvent ces organisations dans un communiqué commun où elles disent leur ferme opposition à ces projets.

«Le droit suisse du travail est l'un des plus libéraux et favorables aux employeurs d'Europe. En Suisse, on travaille comme pratiquement nulle part ailleurs. Parallèlement, le nombre des personnes victimes d'épuisement professionnel et de stress au travail augmente dramatiquement», relèvent les organisations, ajoutant que toujours plus de personnes éprouvent de la difficulté à éviter les horaires irréguliers, que les frontières entre travail et temps libre dans le cadre de la numérisation tendent à se chevaucher et que la pression s'accroît au travail, une situation rendant difficile, pour les travailleurs âgés ou ayant des obligations familiales, la poursuite de la vie professionnelle. Les deux initiatives seront mises en consultation en août, et reviendront probablement cette fin d'année devant le Parlement. L'USS, Travail Suisse, Unia, Syna et l'Asmac demandent aux élus fédéraux de corriger le cynisme de ces nouvelles dégradations des conditions de travail, et «d'enterrer les initiatives parlementaires Graber et Keller-Sutter». Ils annoncent que, si tel n'est pas le cas, «les organisations de salariés ne vont pas rester les bras croisés». ■

POING LEVÉ

BIEN DANS SA PEAU

Par Manon Todesco

C'est une excellente nouvelle. Asos, plateforme internationale de vente d'articles de mode en ligne, a annoncé tout récemment vouloir bannir le mohair de son site d'ici à fin janvier 2019. Ainsi, elle rejoint 150 marques internationales, dont les géants Zara, H&M, Esprit, Uniqlo ou encore Camaïeu, Promod et Monoprix. Asos va même plus loin, dans un souci de bien-être des animaux. L'entreprise, qui avait déjà arrêté il y a quelques années de commercialiser des produits contenant de la fourrure ou issus d'espèces menacées, renoncera également au cachemire, à la soie, aux plumes, aux coquillages, à la nacre, aux dents et aux os.

Une décision qui n'est pas étrangère à la dernière enquête de PETA (Pour une éthique dans le traitement des animaux) sur l'industrie du mohair. L'association de protection des animaux a tourné une vidéo glaçante dans une douzaine d'exploitations de chèvres angoras en Afrique du Sud, premier producteur mondial de mohair. On y voit les tondeurs traîner ou jeter les chèvres terrifiées par les pattes ou la queue, s'asseoir sur elles pour éviter qu'elles ne se débattent ou encore leur infliger des bains de solution toxique pour nettoyer la laine avant la tonte. Payés au volume et non à l'heure, les tondeurs, munis de grandes cisailles, ne font pas dans la dentelle. Entailler une oreille, un visage, un tétou ou encore un lambeau de peau est monnaie courante. Et si la blessure est trop importante, elle est recousue sur place, à même le sol sale, sans qu'aucun antidouleur ne soit administré à l'animal. Ça, c'est encore le meilleur des scénarios qui puisse arriver à ces chèvres. Dans certains élevages, il semblerait qu'au moins 25% des chèvres mourraient avant leur première tonte, qui a généralement lieu alors qu'elles ont 6 mois. Pour celles qui passent le cap de la tonte, il faut ensuite qu'elles survivent aux intempéries. En effet, privées de leur isolation naturelle, beaucoup de chèvres (jusqu'à 80% dans certains élevages) périssent d'être exposées au vent froid et à la pluie. On ne parle même pas de celles qui succombent à leurs blessures, à la faim ou à la soif, et au fait que les travailleurs n'ont aucun état d'âme à tondre ces corps morts en putréfaction. Les plus vigoureuses seront régulièrement tondues pendant cinq à six ans, jusqu'à ce que leurs dents, usées, ne leur permettent plus de manger, puis vendues pour être égor-gées, souvent conscientes, et mangées.

PETA se réjouit évidemment de cet intérêt croissant pour le bien-être animal dans le secteur de la mode, tant du côté des consommateurs que des créateurs et des marques. Le caractère éthique du produit ou de la matière pèse de plus en plus dans la balance. Mais ne baissions pas les armes trop vite. De gros efforts sont encore à faire pour mettre un terme à la souffrance animale, à laquelle on recourt encore trop souvent pour nous habiller, nous divertir, expérimenter ou encore nous alimenter. Il est possible et urgent de faire mieux ou autrement. Et la bonne nouvelle, c'est que c'est nous, consommateurs, qui imposerons nos choix et ferons bouger les choses en achetant, ou pas, certains produits. ■

LES MAÇONS SE MOBILISENT EN MASSE

Plus de 18 000 travailleurs de la construction ont manifesté à Zurich samedi. La grande majorité se dit prête à la grève cet automne

Aline Andrey

«**N**ous sommes plus de 18 000! C'est la plus grande manif des maçons de Suisse! C'est un message fort!», hurle Serge Gnos, coresponsable du secteur de la construction d'Unia, sur la scène installée à l'Helvetiaplatz, point final du défilé. Deux heures plus tôt, le cortège s'ébranlait lentement, ralenti par le nombre plus important que prévu de travailleurs de la construction mobilisés en ce samedi 23 juin à Zurich, où se trouve le siège de la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Ils sont ainsi venus de toute la Suisse pour défendre leur Convention nationale (CN) et leur retraite à 60 ans. Malgré la colère sous-jacente des maçons, l'ambiance était bon enfant et la manifestation colorée de banderoles – «Des salaires corrects! C'est nous qui bâtissons la Suisse!» –, et de drapeaux d'Unia, de Syna, du Sit, des syndicats



En tête de cortège, des tambours énergiques.

Les Genevois remontés

Samedi matin tôt, avant le départ pour la manifestation nationale à Zurich, quelque 600 maçons genevois se sont réunis pour se positionner sur les exigences des patrons de leur canton suite à leur proposition de rouvrir les discussions.



Pour rappel, début juin, les syndicats Unia, Syna et Sit, ont unilatéralement cessé les hostilités après sept mois d'actions sur les chantiers – suite au refus des entrepreneurs locaux de limiter le travail temporaire à 10% et d'accorder une participation de 150 francs au paiement des primes d'assurance maladie. Ils ont tendus la main au patronat pour reprendre les négociations sur la convention cantonale. Or les employeurs ont posé leurs conditions avant même d'entamer le dialogue. «Les patrons exigent notamment que les maçons genevois ne se mobilisent pas pour la CN ou la retraite à 60 ans», s'insurge José Sebastiao, co-responsable du gros œuvre d'Unia Genève. L'Assemblée des travailleurs a ainsi adopté une résolution qui précise notamment que les maçons genevois continueront de se mobiliser avec leurs collègues pour défendre le contenu de la CN et de la FAR (retraite anticipée). Elle demande aux patrons genevois de respecter ce premier point et de s'engager d'ici au 6 juillet à ouvrir des pourparlers à des conditions acceptables. «Ces négociations doivent dans tous les cas porter sur la limitation du travail temporaire, la participation au paiement de la prime de l'assurance maladie et la protection des travailleurs en cas d'intempérie». De surcroît, la résolution indique: «Si la partie patronale genevoise devait refuser ces négociations ou poser des conditions inacceptables, les syndicats devraient utiliser tout moyen de lutte utile pour obtenir satisfaction, y compris la grève des maçons genevois.» ■

chrétiens valaisans et tessinois. Le niveau sonore était élevé entre les sifflets, les camions expulsant une musique festive et revendicative, les joueurs de tambour dont une formation majoritairement féminine en tête de cortège, et les slogans en français – «les patrons sont foutus, les maçons sont dans la rue!» –, en suisse-allemand, en italien... «Plus on est, plus on est fort», lance un maçon, content. «Je suis déçu en bien», rit Jean-Michel Bruyat, secrétaire syndical d'Unia Vaud qui relève la solidarité des échafaudiers présents en nombre pour soutenir leurs camarades de chantier. «Certains de mes collègues ne sont pas venus. Je crois qu'ils ont trop fêté la victoire de la Suisse au Mondial hier soir», relève un coffreur encore galvanisé, heureux d'avoir attrapé le train spécial pour participer à la mobilisation. Comme lui, la majorité des manifestants portait le maillot rouge et blanc footballistique d'Unia, le numéro 60 dans le dos, et une image d'ouvriers sortant du triangle de signalisation de chantier, sur le cœur. Belle métaphore pour ceux qui, le temps de quelques heures, ont investi la ville.

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

«Certains ont la trouille de venir manifester. De notre entreprise, sur 200 employés, nous ne sommes que 10. Le patron nous regarde mal. Mais il paye mes mains, pas ma tête. J'ai le droit de penser ce que je veux», lance Andrea, maçon. «Je travaille en Suisse depuis 19 ans. C'est de pire en pire. Avant on était comme

une famille, maintenant on n'est plus qu'un numéro. Il y a beaucoup de pression. On ne peut pas bien travailler. Beaucoup vont tomber en dépression si ça continue comme ça. C'est pas bon», ajoute le cinquantenaire avec calme, malgré son indignation. «Les temporaires sont les nouveaux esclaves. C'est dangereux pour la construction en Suisse. Ce sont les boîtes d'interim qui y gagnent. Avant, il y avait davantage de droits.» Son collègue Simo, machiniste confirme: «On est vraiment stressé. Et avec les machines, c'est dangereux.» Sous un soleil généreux, le cortège avance bruyamment, au milieu des boutiques chics, des hôtels de luxe zurichois et des chantiers, preuve – s'il en fallait encore – de la bonne marche des affaires. Le plus difficile dans les métiers de la construction? «Pour moi, les changements de température. Cela fait plus de 30 ans que je travaille comme maçon. Nous sommes de moins en moins, pour de plus en plus de travail. En ce moment, nous sommes deux maçons sur un chantier, alors qu'on devrait être le double. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas», relève José, de la région de Bienne. A 55 ans, Simo ne cache pas se réjouir de sa retraite. «Dans 5 ans, j'espère! Et pas une minute de plus!» Et pourtant il aime son métier, tout comme Andrea qui dit, en souriant: «J'aime voir se construire les choses, c'est beau!»

GRÈVE!

A la question de savoir s'ils sont prêts à faire grève cet automne, les réponses affirmatives fusent, sans hésitation. Selon un sondage mené par Unia sur les chantiers, 93% des quelque 20 000 travailleurs interrogés sont en faveur d'un arrêt de travail, si la Société suisse des entrepreneurs (SSE) ne s'engage pas à trouver des solutions avec les syndicats. Un résultat que Nico Lutz, responsable du secteur de la construction d'Unia et membre du comité directeur, a donné sur l'Helvetiaplatz en grande pompe, avec explosion de fumigènes rouges et de serpentins géants, en rappelant que celui qui attaque la retraite à 60 ans porte atteinte à la dignité des maçons! A la tribune, la flexibilisation du nombre d'heures et le travail temporaire en hausse ont aussi été vivement critiqués dans les différentes langues parlées sur les chantiers. Eric Ducrey, vice-président de la construction d'Unia Fribourg a dénoncé: «A la semaine de 50h, je dis non! Ils veulent nous imposer plus de 200 heures supplémentaires l'été et nous laisser à la maison l'hiver quand nos enfants sont à l'école. Par notre présence, nous crions aux patrons notre dernier avertissement!» La mobilisation s'annonce décidément forte en automne tant, sous les sourires bon enfant, le ras-le-bol et la colère étaient perceptibles. ■



Quelque 18 000 travailleurs de la construction sont venus de toutes les régions pour défendre leur Convention nationale et la retraite à 60 ans dans les rues de Zurich, ville où se trouve le siège de la Société suisse des entrepreneurs.



Une marée syndicale dans le centre économique de la Suisse.



Jeunes et plus âgés réunis autour d'une belle métaphore que ce triangle d'où se libèrent des ouvriers.



UNE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS EFFICACE

Samedi matin avant de se rendre à la manifestation de la construction, l'Assemblée nationale des délégués d'Unia, exceptionnellement déplacée à Zurich, a débattu notamment de la prévoyance vieillesse, discuté des votations à venir, des mesures d'accompagnements et de la grande manifestation nationale pour l'égalité qui aura lieu le 22 septembre. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur les résolutions adoptées. ■



LES RAISONS DE LA MOBILISATION

Dans un communiqué commun, Syna et Unia rappellent que «la Société des entrepreneurs veut démanteler la retraite anticipée, sous le prétexte de l'augmentation temporaire du nombre de travailleurs âgés. Elle veut soit relever l'âge de la retraite à 62 ans, soit réduire les rentes de 30% qui s'élèveraient dès lors en moyenne à 3300 francs. Plus personne ne pourra se permettre de partir à la retraite à 60 ans.» Pour pallier l'arrivée des baby-boomers à la retraite, les syndicats proposent une augmentation temporaire (jusqu'en 2024) des cotisations des employés et des employeurs. Sur la RTS, à la veille de la manifestation nationale, Flavio Torti, membre de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), déclare s'opposer à ces mesures. Ce patron estime que ces augmentations de cotisation induiraient une distorsion de la concurrence, puisque les entreprises étrangères ne participent pas au financement de la retraite anticipée, et nuiraient à l'attractivité du métier pour les jeunes. Autant d'arguments paradoxaux puisque la SSE souhaite amoindrir la Convention nationale, notamment en réduisant les salaires des travailleurs âgés, en raccourcissant les délais de licenciement, en augmentant le nombre d'heures hebdomadaires à 50 heures (sans compter les heures supplémentaires et le temps de déplacement) et en bloquant les salaires.

«Les mêmes entreprises qui licencient à tour de bras les travailleurs dès 50 ans, et veulent réduire les salaires en raison de la baisse de productivité des travailleurs âgés, veulent maintenant faire travailler les ouvriers deux ans de plus. C'est absurde», souligne Nico Lutz, responsable du secteur de la construction d'Unia.

«Les travailleurs de la construction demandent en revanche des journées de travail moins longues en été, une limitation du travail temporaire en forte hausse et une meilleure protection en cas d'intempéries», rappellent les syndicats. Et enfin, après 4 ans de blocage salarial, une augmentation de salaire de 150 francs pour atténuer les augmentations du coût de la vie (primes des assurances maladies, loyers, etc.). Un juste retour pour les travailleurs, puisque le chiffre d'affaires dans le secteur de la construction a progressé de 30% ces dernières années. Or, parallèlement, le travail temporaire a aussi explosé. «Entre 2015 et 2016, la part du travail temporaire a augmenté de 20% chez les plus de 50 ans», indique Unia dans un communiqué à la veille de la manifestation nationale. La pression sur les chantiers a ainsi augmenté. Nico Lutz insiste aussi sur le besoin vital d'assurer la sécurité des ouvriers: «Un travailleur sur cinq est victime d'un accident chaque année. Au cours de ces cinq dernières années, plus de 100 travailleurs de la construction ont perdu la vie sur les chantiers de Suisse.» ■



Sur la scène de l'Helvetiaplatz, Nico Lutz, responsable du secteur de la construction d'Unia, a donné le résultat du sondage mené par Unia sur les chantiers: 93,1% des quelque 20 000 travailleurs interrogés sont prêts à faire grève cet automne.



Après la proclamation du résultat du vote, des serpentins ont envahi le devant de la scène.



A la fin de la manifestation, une délégation a apporté le bulletin de vote géant au siège des entrepreneurs.

LETTRÉ AUX MAÇONS

Camarades de la construction!

C'est un vieux de la vieille qui s'adresse à vous. Je n'ai pas pu aller avec vous crier votre colère à Zurich. 45 ans dans le bâtiment laisse des séquelles, vous en savez quelque chose. Mais j'étais de tout cœur avec vous. Je constate que ce pour quoi je me suis (nous nous sommes) battu pendant ma longue carrière syndicale afin d'améliorer les conditions de travail dans notre profession est remis en question, contesté. Il y a même régression. Il y a un monde entre le moment où j'ai débuté comme manœuvre et maintenant. Les machines étaient rares, la bétonnière se chargeait à la pelle avant que ne vienne la chaîne à godets. Le ciment était en sac. Les terrassiers creusaient les fouilles à la pelle et à la pioche et on évacuait les gravats avec des brouettes. On coffrait les murs avec des plateaux de 4 cm et des carrelots et on serrait avec du fil de fer torsadé. Plus tard, comme maçon, on avait la fierté de monter des murs en briques ciment

ou terre cuite que l'on crépissait. Je ne pense pas que beaucoup d'entre vous sont encore capables de tracer un escalier hélicoïdal, de le coffrer et, après bétonnage, de le surfacer avec ce qu'on appelait du simili. Pourquoi d'ailleurs, les escaliers arrivent pré-fabriqués! Les machines sont venues soulager les hommes, accélérant le rythme du travail. Les coffrages ont évolué et le feront encore. D'autres matériaux sont apparus. Les ingénieurs ont affiné leurs calculs et les architectes les concepts architecturaux. On n'a pas prêté attention à ces changements, on avait littéralement le «nez dedans». Déjà de mon temps, des équipes de coffreurs suisses-allemands venaient du lundi au jeudi soir pour dresser des parois. Il fallait leur laisser la grue. Ils gagnaient le double sinon plus que nous. Mais ce qui était compliqué, les angles, les cages d'escaliers ou d'ascenseurs, c'était

pour nous, comme tracer et poser les ouvertures ou les bords de dalle. Et puis il y a eu des équipes pour le crépissage, l'enduisage. D'abord à la main puis avec des machines. Et maintenant c'est du «fini». On nous a dépossédés de notre savoir, de nos connaissances qui faisaient la force de notre métier issu du compagnonnage. On a littéralement disséqué notre belle profession. On n'a pas vu venir le danger, nos effectifs ont fondu. Nous étions une force syndicale, les patrons nous craignaient et nous respectaient. Les patrons, parlons-en... Fini le temps où ils venaient sur les chantiers. On pouvait leur parler de nos problèmes. Ils nous comprenaient, eux aussi venaient d'en bas. Maintenant c'est des directeurs, responsables devant des conseils d'administration. Sans résultat ils se font virer avant les ouvriers, alors pourquoi avoir de l'empathie pour eux? Quand j'ai commencé pour un chantier égal, il y avait un contremaître, un, deux ou voire trois chefs d'équipe et 20 à 25 maçons et manœuvres plus le grutier et le machiniste. Quand j'ai fini contremaître, on était 8 à 10 plus le grutier et le spécialiste en béton. Et si, aiguillé sur le coffrage, je n'aidais pas le maçon à bétonner le mur, je m'occupais d'un autre chantier. On a créé des spécialistes en coffrage A ou B, des spécialistes pour la mise en place du béton. Conséquence, l'arrivée en masse des temporaires très souvent non qualifiés. Le métier de maçon n'existe quasiment plus. Camarades, il faudra vous battre pour gagner cette bataille, faire valoir vos droits. Pour une fois, ne pas transiger. Il en va de l'honneur de notre profession et de votre honneur. Sinon, pour vous la guerre risque d'être perdue. Toujours des vôtres,

Marcel Daepp, Lausanne



Marcel Daepp, solidaire avec les travailleurs de la construction qui ont défilé samedi à Zurich.



THIERRY PORCHET

AGENDA UNIA

GENÈVE

SÉANCES
Comité second œuvre: jeudi 12 juillet à 18h.

PERMANENCES PAPYRUS
Mardi: 16h à 19h.
Jeudi: 16h à 19h.
Toutes les séances et permanences ont lieu au syndicat.

GROUPE DES RETRAITÉS
Marche du Centre d'animation pour retraités, le 30 septembre
À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le groupe des retraités d'Unia Genève propose les parcours suivant pour la 2^e marche du Centre d'animation pour retraités (CAD):
Parcours de 10 km: de Perly-Douane au CAD (22 route de la Chapelle, Grand-Lancy), dénivelé +110 m/-147 m, sans difficulté, temps de marche de 2h30. Départ à 8h45 de Perly-Douane, arrêt TPG, bus D.
Parcours de 5 km: temps de marche de 1h15. Départ à 10h20 de Compesières, entrée de l'église, bancs dans l'allée sous les tilleuls.
Parcours de 1 km: temps de marche de 15 minutes. Départ à 11h25 de Serves, station TPG Serves, route de Saconnex d'Arve.
Retour pour tous: TPG Bachet de Pesay, toutes directions à 400 mètres du CAD.
Suite du programme:
12h: Arrivée au CAD en fanfare.
12h15: Partie officielle.
12h30: Soupe et grillades offert par le CAD.
Inscriptions auprès d'Agnès: 022 796 67 77 (répondeur).

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
Neuchâtel: le mardi 21 août à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 23 août à 16h.

COURS GRATUIT
Droit du travail: les bases pour mieux s'y retrouver
Le syndicat Unia et la Caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés un cours gratuit sur le droit du travail pour vous permettre d'en connaître les principales bases.
Inscrivez-vous sans autre par mail à neuchatel@unia.ch à la date qui vous convient:
Mercredi 4 juillet:
La Chaux-de-Fonds, 18h à 21h.
Jeudi 20 septembre: Neuchâtel, 19h à 22h.
Samedi 20 octobre:
La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.

Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.
Lieu des cours:
Unia, av. de la Gare 3 Neuchâtel
Unia, av. L.-Robert 67 La Chaux-de-Fonds.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
Saignelégier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi de 14h30 à 18h.
Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
Saignelégier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

GROUPE DES RETRAITÉS
Sortie annuelle
Le comité des retraités d'Unia Transjurane vous invite à venir participer à la sortie annuelle qui se déroulera le 7 septembre prochain.
Au programme:
9h à 10h30: visite du jardin botanique de Porrentruy (Rdv devant le lycée cantonal à 9h).
10h30 à 11h15: trajet Porrentruy – Grandfontaine.
11h15 à 12h: visite du musée des vieilles traditions à Grandfontaine.
Dès 12h: apéro suivi du repas de midi.
Prix: 15 fr. par personne. Inscriptions obligatoires jusqu'au 31 août. Réservations et renseignements: 032 421 10 56. Attention nombre de places limité!

Programme d'activités
16 août: dîner friture de sandre à 10h30 place 16 Mars St-Imier, cabane des Pêcheurs à Frinwillier, org. Groupe Jura bernois.
5 septembre: comité des retraités à 14h au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.
7 septembre: musée agricole – Amicale des vieilles traditions à Grandfontaine, org. Région.

20 septembre: restaurant la Cuisinière à 16h à Cortébert, org. groupe Jura bernois.
20 septembre: comité Romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
octobre: jass, encore à définir, org. Région.
18 octobre: encore à définir, Pont-de-Martel (NE), org. groupe Jura bernois.
14 novembre: Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécour, org. Ajoie.
15 novembre: assemblée du groupe et dîner à 11h, place du 16 Mars à Bocciodrome de Corgémont, org. Groupe Jura bernois.
21 novembre: comité et assemblée générale des retraités au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE
Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES
Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES
Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h. Samedi de 9h à 11h30.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

SECRÉTARIATS
Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.
Vous pouvez les contacter au 0848 606 606. Depuis la France au 0041 848 606 606.

DÉCLARATION D'IMPÔTS 2017
Lausanne – Nyon – Vevey
Depuis cette année les secrétariats de Lausanne, Nyon et Vevey ne remplissent plus les déclarations d'impôts. Vous devez dorénavant vous rendre auprès de l'Avivo:
Lausanne: Avivo Lausanne, place Chauderon 3, 1^{er} sous-sol, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, tous les jours sauf le mercredi (sans rendez-vous) jusqu'au 29 juin.

Une participation variant entre 25 à 50 francs vous sera demandée. avivo.vaud@gmail.ch

PERMANENCES SYNDICALES
Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Château-d'Œx: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.
Lausanne: place de la Riponne 4. lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand - Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand - Rue 73 – 75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.
Criszier: rue des Alpes 51. Mardi et jeudi de 16h à 18h30.
Vevey: avenue Paul-Cérésolo 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois. Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30. Samedi de 9h à 11h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Lausanne: 021 313 24 80.
Criszier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.
Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 66.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE
En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille



COURRIER

UN TRIBUNAL ARBITRAL AU SERVICE DU PATRONAT !

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Zurich en début d'année, la droite dure du patronat suisse a délivré un message clair. Les CCT de force obligatoire, nationales et de branches sont une entrave à la compétitivité des entreprises helvétiques. La contribution obligatoire, perçue sur les salaires pour la participation aux frais d'application des CCT, augmente la force de frappe des syndicats. Les mesures d'accompagnement contre le dumping salarial et la concurrence déloyale sont un frein à la croissance des marchés et favorisent le développement d'une bureaucratie étatique. Ces déclarations publiques ont été faites à l'intention du Conseil fédéral et du Parlement, qui doivent élaborer un accord institutionnel avec l'Union européenne avant la fin de l'année. Pour ce faire, Bruxelles exige une reprise automatique du droit européen. Le discours d'une partie du patronat suisse confirme son intention d'introduire, chez nous, la politique néolibérale de la Commission européenne. Celle qui s'applique brutalement aux peuples des vingt-huit Etats membres de l'UE.
Les peuples qui refusent les traités européens, une première fois par référendum, ont subi des pressions énormes et sont retournés, une deuxième fois aux urnes, pour s'incliner devant le dictat du patronat européen. Forte de sa jurisprudence, dans les affaires Laval, Wiking Lines et Rüffert, la Cour de Justice européenne a démontré sa volonté de lutter contre le champ d'application des CCT, qu'elle considère comme des mesures protectionnistes ou des pratiques de cartel, interdites dans le droit européen. Avec le grand marchandage mondial des accords Tisa, il est prévu de régler les différends entre les Etats nations et les multinationales, par un tribunal arbitral. On sait tout le mal qui a déjà été dit sur cette forme de juridiction supranationale qui défend, en premier lieu les intérêts des actionnaires, au détriment de celui des peuples. En Suisse, pas besoin de manifestations géantes ou de grèves générales pour combattre le démantèlement de l'Etat social. Nous avons le droit d'initiative et celui du référendum populaire pour contrer les réformes antisociales. Un droit souverain envié par tous les peuples de l'UE. Alors ne le sacrifions pas au profit exclusif des grandes entreprises et des banques helvétiques, qui veulent étendre leurs zones d'influence sur l'ensemble des vingt-huit Etats membres de l'UE! ■ Jean-Claude Cochard, Les Avants

LIBERTÉ SYNDICALE EN PÉRIL

A Genève, Unia et le SSP dénoncent le récent licenciement d'un délégué syndical à l'EMS Résidence de Drize. Ses collègues témoignent

Manon Todesco

Alors qu'Unia et le Syndicat des services publics (SSP) se battent depuis des années pour renforcer les droits syndicaux, notamment dans les EMS, un récent cas genevois relance le débat. Celui de Patrick*, aide-soignant à la Résidence de Drize, pour qui tout se passait à merveille tant au niveau professionnel que relationnel jusqu'à ce qu'il annonce à sa direction en juillet 2017 qu'il avait été officiellement nommé délégué syndical Unia. «Les choses se sont très vite dégradées, notamment avec sa hiérarchie», rapporte Giulia Willig, secrétaire syndicale d'Unia.

En parallèle, ses collègues s'adressent à lui pour lui exprimer des doléances. Petit à petit, un mouvement collectif se met en place, rassemblant tous les secteurs de l'EMS. «Nous avons organisé plusieurs assemblées du personnel à la fin de l'année et nous avons relevé de nombreux dysfonctionnements», souligne la syndicaliste. Entre autres, non-respect de la CCT, violation de lois, surcharge de travail, attitude irrespectueuse de certains cadres ou encore ambiance délétère. «Nous avons interpellé la direction, poursuit Giulia Willig. Elle a d'abord refusé de nous recevoir puis des séances de négociations ont été mises sur pied en présence d'employés pour tenter de trouver des solutions.»

Pendant ce temps, la situation s'aggrave pour Patrick* et les autres membres de la délégation. Unia évoque des pressions, des accusations «farfelues et infondées» et même des avertissements aux motifs «pour le moins douteux». «Patrick en a reçu un en février pour avoir signalé la surmédication d'un résident.»

Fin avril, ce dernier est informé que des plaintes auraient été formulées contre lui par des collègues: la direction ouvre alors trois semaines d'enquête. «Elle a été menée au pas de charge et en son absence pour arrêt maladie, dénonce la secrétaire syndicale. Nous avons demandé à être informé des plaintes concrètes pour préparer sa défense, en vain. Nous avons rencontré une seule fois la direction fin mai lors de cette enquête, et le lende-

main, Patrick était licencié avec effet immédiat pour non-respect des procédures internes et non-respect de ses collègues.» Pour les syndicats, il s'agit clairement d'un licenciement antisyn-dical. «Aujourd'hui, il n'y a plus de négociation possible sur ce cas, constate Giulia Willig. L'affaire a été transmise au Tribunal des prud'hommes et nous demandons maintenant au conseil de Fondation de l'EMS de Drize, composé des représentants des communes de Carouge, Troinex et Bardonnex, de se prononcer publiquement à ce sujet.»

DROITS SYNDICAUX BAFOUÉS

Le combat ne s'arrête pas là, assurent les deux syndicats. Les négociations pour améliorer les conditions de travail à la Drize se poursuivent. Une séance doit avoir lieu cette semaine. «Il n'était déjà pas facile de s'exprimer et de se mobiliser, mais depuis le licenciement de Patrick, la peur de perdre son emploi est partout», racontent les employés présents lors de la conférence de presse. De même, la lutte pour garantir l'exercice de l'activité syndicale dans tous les EMS du canton continue. «Il est urgent de renforcer les droits syndicaux afin que ce genre de cas ne se répète pas, soulève Sabine Furrer, secrétaire syndicale au SSP. Nous avons tenté d'ouvrir la

discussion avec la faïtière patronale, la Fegems, mais nous avons reçu une fin de non-recevoir. Elle nous renvoie aux directions des EMS, et vice versa. Cette attitude est irresponsable.»

TÉMOIGNAGES

PATRICK*, DÉLÉGUÉ SYNDICAL LICENCIÉ

«Je travaillais dans cet EMS depuis son ouverture en 2011. On me disait souvent que j'étais le pilier de l'établissement, que si je n'avais pas existé, il aurait fallu m'inventer. Mais depuis que j'ai annoncé ma nomination en tant que délégué syndical par courrier, tout a changé. J'ai été convoqué dans la journée par le directeur, qui m'a dit que de ne pas en avoir parlé avec lui avant était mal élevé. A partir de là, ça a été crescendo. J'étais sans cesse mis sous pression, il n'y avait plus de confiance. On m'a fait part d'accusations bidon venant soi-disant de résidents, sans m'en dire plus. On me faisait venir en urgence dans une chambre alors que le résident dormait. Et puis, j'ai commencé à signaler des cas de surmédication, mais on m'a ordonné de rester à l'écart et on me taxait de menteur. Pourtant,

Les revendications sont les suivantes: le droit de se faire assister par des syndicats de façon individuelle ou collective, l'accès aux locaux de pause pour déposer de l'information syndicale

avant l'été 2017, on me demandait souvent de vérifier et de distribuer les médicaments, alors qu'en tant qu'aide soignant, ce n'est pas dans mon cahier des charges, mais tout à coup, ce n'était plus mon rôle. Je devais me contenter de donner les médicaments; or, il m'est impossible d'administrer une dose qui n'est pas juste! Psychologiquement, j'étais à bout, j'ai très mal vécu cette période. Pour moi, c'était du harcèlement.»

ELISABETH*

«J'ai été très surprise de l'annonce du licenciement de Patrick. J'ai toujours eu de bons rapports avec lui et j'ai toujours entendu parler de lui en bien. Mais il est vrai que, depuis l'extérieur, nous avons perçu un changement de comportement envers lui depuis qu'il a annoncé sa nomination en tant que délégué syndical. Tout cela me choque énormément. Aujourd'hui, les collègues ont encore plus la trouille. On ne dit plus rien de peur d'être virés.

et la reconnaissance et la protection des délégués syndicaux. «Des droits pourtant basiques, mais qui sont aujourd'hui très difficiles à faire valoir dans les EMS», insiste Sabine Furrer. ■

On fait nos huit heures et on s'en va. Moins on en dit, mieux c'est.»

PAULINE*

«Patrick est quelqu'un de calme, de consciencieux et de très respectueux. Il était très aimé de tous: des résidents, des collègues et de la direction. Il a reçu énormément de pression et c'est injuste qu'il soit parti de cette manière. Un autre délégué syndical, toujours en place, a à son tour reçu un blâme.»

ELVIS*

«Patrick est serviable et professionnel, toujours disponible pour donner un coup de main. C'est un modèle pour moi, et j'ai pris exemple sur son travail. Alors que jusque-là il n'avait jamais eu de problème, il se retrouve licencié. C'est flippant pour nous tous qui restons de voir que certaines personnes sont capables d'inventer des choses et de manigancer pour vous éjecter.» ■

*Prénoms d'emprunt



NEIL LABRADOR

En licenciant un délégué syndical, la direction de la Résidence de Drize veut faire barrage au droit pourtant légitime et reconnu tant par la Suisse que par l'Organisation internationale du travail, de tout travailleur de se syndiquer et de désigner ses représentants.

Un salaire minimum contre la précarité

Les syndicats genevois ont déposé le 18 juin leur initiative «23 frs, c'est un minimum!», accompagnée de 7754 signatures. L'heure est maintenant à la mobilisation...

Manon Todesco

Il aura fallu seulement trois semaines à la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) pour récolter plus de 7000 signatures en faveur de son initiative pour un salaire minimum cantonal de 23 francs de l'heure, soit un peu plus de 4000 francs par mois. Alors que l'objectif était atteint au 1^{er} mai, malgré la suspension de la récolte active de paraphes, quelque 700 autres sont arrivées par poste aux syndicats au fil des dernières semaines. Pour Audrey Schmid, secrétaire syndicale en charge du dossier chez Unia, le très bon écho en faveur de cette initiative est porteur d'espoir pour la suite. «La détermination avec laquelle les salariés de ce canton ont signé cette initiative depuis le 9 avril dernier sur les stands de récolte démontre que le mo-

ment est venu d'instaurer un salaire minimum légal à Genève.»

Les syndicats genevois se réjouissent doublement car, alors que leur initiative a rencontré un franc succès, l'UDC Genève a dû renoncer à déposer son initiative «Genève d'abord» faute de signatures, tout comme le MCG avec l'initiative «Frontaliers: Stop!». «Le MCG avait jusqu'au 18 juin pour la déposer mais d'après nos informations, il leur manquait environ 500 signatures», informe la syndicaliste. Pour la CGAS, le message envoyé par la population est clair: les «vociférations anti-frontaliers et anti-étrangers» ne prennent plus, il est maintenant urgent de combattre la précarité, sans tomber dans le piège de la division. «Les salariés ont bien compris que la responsabilité des bas salaires n'est pas imputable aux étrangers ou aux frontaliers, mais

bien aux abus patronaux, contre lesquels l'initiative syndicale apporte une vraie réponse, dans un combat commun et solidaire de l'ensemble des travailleurs, d'où qu'ils viennent et où qu'ils habitent», a déclaré Davide De Filippo, co-secrétaire général du Sit et vice-président de la CGAS, devant le Service des votations. Et Audrey Schmid de renchérir: «Les travailleurs de ce canton ne croient plus non plus au discours lénifiant des patrons sur le partenariat social, car le résultat de ce partenariat, ils l'ont devant leurs yeux: bas salaires et précarité, particulièrement pour les femmes.» En effet, cette dernière rappelle que les branches à bas salaires – à savoir la vente, la blanchisserie ou encore le nettoyage – sont des branches majoritairement représentées par des femmes. Ce salaire minimum à 23 francs est donc aussi une manière d'améliorer l'égalité salariale.

Ces 7754 signatures sont une victoire d'étape. L'initiative va maintenant être traitée par le Grand Conseil, qui a deux ans pour s'en saisir. D'éventuels recours pourraient aussi être déposés, c'est pourquoi le calendrier reste flou. «Nous allons maintenant devoir mener une campagne qui tienne sur la longueur et mobiliser les salariés pour transformer cet essai dans les urnes», conclut Audrey Schmid. ■

CETTE FOIS, C'EST LA BONNE ?

Déjà soumis deux fois en votation, le salaire minimum n'a jamais fait, jusque-là, l'unanimité auprès des Genevois. «En 2011, l'initiative constitutionnelle de Solidarités portait sur le principe et non pas sur un montant, décortique Audrey Schmid. La droite a réussi à faire peur aux électeurs en disant que ça allait tirer les salaires vers le bas. Et en 2014, c'est l'aspect fédéral qui a posé problème, relativement à la situation dans les autres cantons.» Pour la CGAS, l'initiative «23 frs, c'est un minimum!» propose un montant adapté à la réalité, et en adéquation avec les revendications des travailleurs. «Actuellement, 10% des salariés du secteur privé à Genève gagnent moins de 23 francs de l'heure, insiste la secrétaire syndicale. Dans ces 10%, la moitié, à savoir 30 000 personnes, gagne moins de 3500 francs par mois.» Quant au rapport sur la pauvreté publié par l'Etat de Genève fin 2016, il indique que 18% des bénéficiaires de l'Hospice général ont un emploi, mais que ce dernier ne leur permet pas de vivre dignement. ■

LE SALAIRE HORLOGER DE LA VALLÉE EST EN RETARD

Réunis au Sentier (VD), quelque 280 salariés de l'horlogerie combière exigent une meilleure répartition des fruits de leur travail

Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

Réunis en assemblée jeudi dernier à la Cantine du Sentier, les horlogers de la Vallée de Joux ont plébiscité des augmentations salariales. Selon le décompte d'Unia, 280 personnes provenant de l'ensemble des manufactures combières ont participé à cette réunion convoquée par le Comité des horlogers vaudois du syndicat. Une mobilisation de bon augure alors que doivent reprendre cette semaine les négociations sur les salaires minimaux. Ceux-ci ne sont pas fixés par la Convention collective de travail des industries horlogères et microtechniques, mais négociés d'année en année par canton ou région. Alors que la Vallée de Joux est le berceau de la haute horlogerie et concentre des activités haut de gamme générant de confortables marges, les salaires minimaux y accusent du retard sur les cantons de Neuchâtel et de Genève. Un travailleur non qualifié gagnera ainsi 3540 francs au Brassus, tandis qu'il pourra prétendre à 3700 francs à La Chaux-de-Fonds. L'écart se retrouve dans le salaire médian. Il avoisine les 4700 francs dans la vallée vaudoise, d'après les estimations d'Unia, soit près de 600 francs de moins que



«Le salaire doit permettre aux travailleurs de s'émanciper et non de s'appauvrir et de ne recevoir que les miettes de leurs efforts quotidiens», a lancé l'horloger Mickaël Bédard à ses collègues, les invitant à s'unir pour obtenir des améliorations.

le salaire médian de l'ensemble de la branche en Suisse. «La reprise horlogère est bonne, mais elle ne se traduit pas par une répartition des richesses sous la forme d'augmentations de salaire», explique Camille Golay, secrétaire syndicale d'Unia à la Vallée de Joux. Pour cette horlogère de métier, la bonne participation à cette assemblée est un «signe significatif, qui montre qu'il y a un ras-le-bol à la Vallée». «A chaque fois que j'interroge des collègues, il y a une constante, ils me disent qu'ils n'ont pas été augmentés depuis des années, confie un horloger de Vacheron Constantin. Ce n'est pas normal dans un groupe comme Richemont qui enregistre d'importants bénéfices.»

«C'EST NOUS QUI CRÉONS LA VALEUR»

Ce sentiment de ne pas toucher sa juste part, les horlogers l'ont exprimé en applaudissant vigoureusement le discours très combatif du délégué syndical de la société Dubois Dépraz, Mickaël Bédard. Alors que «des cadences de production ne cessent d'augmenter, le renchérissement salarial ne couvre même pas la hausse des primes maladie», a relevé le militant du comité horloger. Pourtant «le salaire doit permettre aux travailleurs de s'émanciper et non de s'appauvrir et de ne recevoir que les miettes de leurs efforts quotidiens». «Qui crée, dessine, découpe, polit, monte, assemble, règle et contrôle? Notre patron? Notre DRH?

Notre commercial? C'est nous, les travailleurs, nous sommes les seuls qui produisons et créons de la valeur. Les actionnaires et les patrons ne créent absolument aucune valeur, aucun travail.» Et, d'ailleurs, «les patrons ont peur de la mobilisation des salariés, car ils savent que ce sont les travailleurs qui paient leur salaire et les dividendes de leurs actionnaires». «Nous, les travailleurs, sommes une force qui sommeille. Nous sommes bien plus puissants que nous ne pouvons nous l'imaginer.» Encore faut-il en prendre conscience et tel est le rôle du syndicat. «Aucun parti ne peut nous aider, aucune administration ne peut nous aider, a prévenu le jeune homme. Seule l'union des travailleurs peut amener le

changement et ce rassemblement est possible grâce au syndicat.»

«UN PATRON NE DONNE JAMAIS RIEN»

Atablés entre collègues autour d'une assiette d'émancé, les participants ont ensuite écouté Gérard Filoche. Venu de Paris à l'invitation d'Unia, le syndicaliste et ancien inspecteur du travail français a consacré son intervention au salariat et aux salariés, c'est-à-dire «ceux qui n'ont que leur force de travail à vendre». «Un patron ne donne pas du travail, non, il ne donne jamais rien un patron, il achète du travail, il doit réaliser une marge sur ce travail et cette marge doit être maximale dans le système capitaliste. Le capitalisme, ce n'est pas le profit, c'est le profit maximum», a lancé Gérard Filoche en plaidant la défense du Code du travail – «les droits de l'homme et de la femme au travail» –, des conventions collectives et de la protection sociale.

Avant que les travailleurs ne retournent à leurs établis, Mickaël Bédard et Catherine Arnaud, présidente du Comité des horlogers vaudois, ont invité les participants à continuer de s'engager. «Nous avons créé un comité d'action salariale dans le but d'augmenter les salaires minimums et les salaires réels. C'est un travail de longue haleine qui débute», a dit la déléguée d'Audemars Piguet, qui a répété le leitmotiv de la réunion: «L'union fait la force, ce n'est que tous ensemble que nous pouvons faire bouger notre syndicat et faire évoluer le patronat.» ■



Echanges, débats, écoute attentive aussi. L'assemblée a permis de resserrer les liens, autour des revendications, entre les salariés de toutes les manufactures de la Vallée.



Le syndicaliste français Gérard Filoche est venu soutenir les travailleurs, tout en rappelant la place du salariat et du profit dans l'économie capitaliste.

Syngenta: procédure victorieuse

Un accord sur les négociations salariales 2018 a été trouvé avec Syngenta à la suite de la procédure lancée par Unia

Sonya Mermoud

«C'est une victoire qui montre le bien-fondé de notre démarche.» Secrétaire syndical d'Unia Valais en charge de la chimie, Blaise Carron se dit satisfait de l'issue de la procédure ouverte à l'encontre de Syngenta à la suite de son offre salariale qualifiée d'inacceptable. Pour mémoire, l'entreprise, lors des négociations menées fin 2017 début 2018, avait décidé d'augmenter les revenus de 0,9% à partir du mois d'octobre, soit dès ce mois-là et jusqu'en avril 2019, seulement sur six mois. «Une proposition indécente qui ne permettait même pas aux employés de maintenir leur pouvoir d'achat.» Pour le syndicat, la symbolique se révélait aussi forte, les

pourparlers se déroulant pour la première fois sous l'égide de Chemchina, le nouveau propriétaire de la société. Dans ce contexte, Unia a porté en mars dernier l'affaire devant l'Office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (OCC). Conformément à la procédure lors de ce genre de démarche, le secrétariat de l'OCC, le Service de la protection des travailleurs et des relations du travail, a tenté au préalable de trouver un arrangement. Avec succès. Au terme de deux séances, les partenaires sont parvenus à s'entendre.

RECONNAISSANCE DES SALARIÉS

«Les salariés couverts par la Convention collective de travail, en plus de la hausse déjà décidée à partir d'octobre,

verront leurs primes d'équipes augmenter de 1% dès janvier prochain», relève Blaise Carron, précisant encore que, pour les prochaines négociations salariales, l'indice pris en compte pour le renchérissement sera celui du mois d'octobre et ce pour un an, majoré de 0,1%. Content du résultat financier, le syndicaliste insiste encore sur son importance d'un point de vue humain. «C'est une reconnaissance de l'engagement et de l'investissement quotidien des employés. Leur dignité était aussi en jeu. Il était clairement du devoir d'Unia de se battre aussi pour cela», affirme-t-il, rappelant que le site stratégique de Monthey est le plus important site de production du groupe. Et non sans regretter qu'il ait fallu ouvrir une procédure pour arriver à une solu-



Satisfaction à Monthey. Un accord sur les salaires a été conclu après une première proposition indécente de la direction. Il s'agissait-là des premières négociations depuis le rachat de Syngenta par le groupe chinois Chemchina.

tion, que le personnel ait dû attendre plusieurs mois avant d'être fixé sur la question. «Une longue incertitude... En général, le dossier est bouclé en début d'année.»

Quoi qu'il en soit, Blaise Carron espère à l'avenir qu'Unia ne sera plus contraint de recourir aux services de

l'Etat, que les négociations pourront se dérouler de manière usuelle, directement entre les partenaires concernés – direction, commission du personnel et syndicats. «Je souhaite que Syngenta apprenne de ses erreurs et qu'il ne revienne plus avec des propositions irresponsables», conclut le syndicaliste. ■